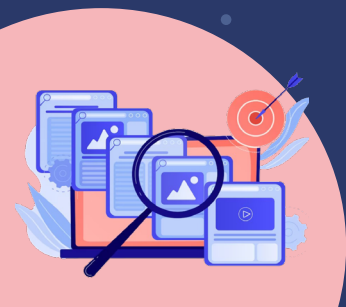




Le cadre



La méthodologie



Les suites

**2023-2024**

# LA PRATIQUE DE L'ENQUÊTE INTERNE

**COORDINATEURS PÉDAGOGIQUES**

**Stéphane de Navacelle**

Avocat aux barreaux de Paris et de New York, AMCO

**Julie Zorilla**

Avocate au barreau de Paris

**Roxane Castro**

Avocate aux barreaux de Paris et de New York

**1 formation qualifiante - 3 parties - 10 séances**

Pratique bien connue des pays anglo-saxons, l'enquête interne s'est progressivement implantée en France dans de nombreux domaines (corruption, harcèlement, fraude). Ce faisant, elle est devenue un instrument central d'anticipation et de résolution des litiges.

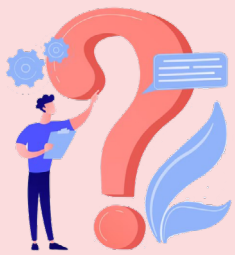
Qualifié de « nouveau métier » (pour les avocats), l'avocat-enquêteur se distingue par ses qualités de technicien et par le respect de principes déontologiques structurant son action. C'est précisément en tant qu'il garantit un cadre d'action vertueux que l'engagement des avocats en matière d'enquête interne apparaît salubre.

Si divers guides pratiques proposent des lignes directrices ou des recommandations, il n'existe pour l'instant aucun encadrement normatif de l'enquête interne. Il s'agit donc d'un sujet en constante évolution, charriant des enjeux aussi divers/essentiels que les droits de la défense, le secret professionnel et des critères d'appréciation de l'enquête interne.

Dans ce contexte, il apparaissait nécessaire de proposer aux avocats une formation exhaustive et exclusivement consacrée à l'enquête interne. Celle-ci étant avant tout une méthode rigoureuse, cette formation a été conçue selon une approche concrète et axée sur le développement de compétences professionnelles précises.

L'objectif est en effet d'asseoir les bonnes pratiques de l'enquête interne et de vous livrer tous les outils nécessaires pour la concevoir, la mener et savoir gérer toutes ses conséquences.

***Un sujet, une formation, un nouveau métier :  
l'avocat enquêteur.***



# Le cadre de l'enquête interne

## Séance 1 - Présentation générale de l'enquête interne et comparaison avec les pratiques



### Date et lieu de la formation

Judi 21 septembre 2023 | à l'EFB  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
avocats étrangers

### 1<sup>ère</sup> partie : Présentation de la formation (EFB)

1. Déroulé/objectifs
2. Evaluation
3. Méthode pédagogique

### 2<sup>ème</sup> partie : Échanges et exercice pratique

1. Présentation des intervenants
2. Tour de table des participants (parcours et attentes de la formation)
3. Brainstorming

### 3<sup>ème</sup> partie : Contexte et cadre juridique de l'enquête interne

1. Genèse et actualités
2. L'enquête interne à l'étranger
3. Présentation du cadre légal et réglementaire
4. Présentation des recommandations / guides des enquêtes internes

### Objectifs pédagogiques :

- \* connaître le cadre juridique applicable à l'enquête interne
- \* avoir un aperçu des pratiques en œuvre à l'étranger
- \* comprendre l'objectif d'une enquête interne

## Séance 2 - Définition du cadre de l'enquête (1/2) : Focus sur la relation de l'avocat enquêteur et de son client



### Date et lieu de la formation

Judi 19 octobre 2023 | à l'EFB  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un avocat  
un directeur juridique  
un responsable éthique et conformité

### 1<sup>ère</sup> partie : Cadre de l'enquête interne

1. L'application du secret professionnel à l'enquête interne
  2. Les moyens de l'avocat-enquêteur
- > **Cas pratiques**

### 2<sup>ème</sup> partie : Le positionnement de l'avocat enquêteur interne envers son client et envers les tiers

1. L'intervention du commanditaire de l'enquête interne
2. La relation de l'avocat-enquêteur à l'avocat assistant une personne physique au cours de l'enquête

3. Le cas particulier d'une enquête interne réalisée dans une société tierce (hypothèse de l'enquête dans le cadre d'un groupe de sociétés)

### > Cas pratiques

### Objectifs pédagogiques :

- \* maîtriser l'étendue du secret professionnel en matière d'enquête interne
- \* comprendre le rôle de l'avocat enquêteur interne
- \* disposer de clés pour assister ses clients, personnes physiques, dans le cadre d'une enquête interne

## Séance 3 - Définition du cadre de l'enquête (2/2) : Les sources de l'enquête et le plan d'enquête



### Date et lieu de la formation

Judi 23 novembre 2023 | à l'EFB  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un avocat  
un directeur juridique  
un responsable éthique et conformité

- 1 Les modes de réception des alertes
2. Le traitement et l'utilisation des alertes
3. La décision de lancer une enquête interne
4. Le budget de l'enquête interne
5. La rédaction du plan d'enquête
6. Cas pratique / mise en situation :

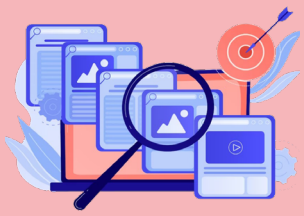
> **Cas pratique** : étude et traitement des alertes.

> **Cas pratique** : faut-il conseiller à son client de lancer une enquête dans une situation donnée ?

> **Mise en situation** : rédiger un plan d'enquête.

### Objectifs pédagogiques :

- \* savoir conseiller sur le traitement des alertes au sein des entreprises
- \* savoir conseiller sur la nécessité / l'opportunité de diligenter une enquête interne
- \* disposer de clés pour rédiger un plan d'enquête interne



# La méthodologie de l'enquête interne

## Séance 4 - ETAPE 1 de l'enquête interne : La collecte de données (1/2) - les grands principes



### Date et lieu de la formation

Judi 25 janvier 2024 - 9h-13h | à l'EFB



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un avocat  
un forensic  
un ingénieur IT  
un référent RGPD / représentant de la CNIL

1. Les différents supports pouvant être collectés (messageries, téléphones, documents)

2. Les droits à respecter dans la collecte d'information :

- les droits d'accès
- le secret des correspondances privées et du secret professionnel
- les données à caractère personnel

### Objectifs pédagogiques :

- \* comprendre les enjeux de la collecte de données
- \* maîtriser le cadre légal de la collecte des données

## Séance 5 - ETAPE 1 de l'enquête interne : La collecte de données (2/2) - la mise en pratique



### Date et lieu de la formation

Judi 29 février 2024 - 9h-13h | à l'EFB



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un forensic  
un ingénieur IT

### > Atelier pratique

### Objectifs pédagogiques :

- \* appréhender l'environnement de traitement des données
- \* comprendre le fonctionnement des entreprises de traitement des données

## Séance 6 - ETAPE 2 de l'enquête interne : Les entretiens



### Date et lieu de la formation

Judi 21 mars 2024 - 9h-13h | à l'EFB



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un avocat  
un juge d'instruction  
un enquêteur judiciaire

### 1<sup>ère</sup> partie : Les éléments clés des entretiens

- La rédaction des questions et les techniques d'audition
- Identification des personnes à entendre (dans/hors société)
- Obligations et droits de la personne entendue
- Problématiques des enregistrements
- Comptes rendus
- Exemples de difficultés rencontrées/écueils à éviter

### 2<sup>ème</sup> partie : Mise en pratique

- Jeux de rôles : mener des entretiens
- Restitution et échanges
- Conclusions

### Objectifs pédagogiques :

- \* préparer des entretiens lors d'une enquête interne
- \* mener des entretiens lors d'une enquête interne
- \* préparer et assister une personne entendue

## Séance 7 - ETAPE 3 de l'enquête interne : Le rapport d'enquête



### Date et lieu de la formation

Judi 25 avril 2024 - 9h-13h | en distanciel



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques

Extérieurs :  
un avocat  
un directeur juridique  
un directeur de l'audit

### 1<sup>ère</sup> partie : Les éléments clés du rapport d'enquête

- Les auteurs du rapport de l'enquête interne  
> **QCM**
- Le format/la rédaction/le contenu du rapport d'enquête interne  
> **QCM**
- Les destinataires du rapport d'enquête interne  
trées/écueils à éviter

### 2<sup>ème</sup> partie : Mise en pratique > **QCM**

### Objectifs pédagogiques :

- \* rédiger un rapport d'enquête interne
- \* comprendre l'objectif du rapport d'enquête interne
- \* déterminer et anticiper l'identification des destinataires du rapport d'enquête interne



# Les suites de l'enquête interne

## Séance 8 - L'enquête interne et les sanctions disciplinaires



### Date et lieu de la formation

Judi 16 mai 2024 | en distanciel  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques  
Extérieurs :  
un avocat  
un DRH

1. Les droits des salariés
2. Le rapport d'enquête interne fondement de décisions de sanctions disciplinaires
3. L'enquête interne dans le cadre du contentieux prud'homal

> **Partage d'expérience / discussion**  
> **QCM en ligne en groupe**

### Objectifs pédagogiques :

\* anticiper les conséquences de l'enquête interne en matière de sanctions disciplinaires

\* connaître le droit des salariés durant une enquête interne

## Séance 9 - L'enquête interne et l'enquête pénale



### Date et lieu de la formation

Judi 13 juin 2024 | à l'EFB  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques  
Extérieurs :  
un avocat  
un membre du PNF  
un directeur juridique

1. Les entretiens en parallèle de l'enquête pénale
2. La production du rapport d'enquête interne dans le cadre d'une enquête pénale
3. Les lignes directrices du PNF
4. La plainte déposée sur le fondement des conclusions d'une enquête interne

> **Cas pratiques**

### Objectifs pédagogiques :

\* comprendre les enjeux d'une enquête interne en parallèle d'une enquête pénale

\* gérer une enquête interne concomitante à une enquête pénale

## Séance 10 - L'enquête interne dans les secteurs régulés



### Date et lieu de la formation

Judi 27 juin 2024 | à l'EFB  
9h - 13h



### Intervenants

Permanent :  
1 des 3 coordinateurs pédagogiques  
Extérieurs :  
un avocat  
un membre de l'AMF  
un membre de l'Autorité de la concurrence  
un membre de l'ACPR  
un membre de l'AFA

1. Les spécificités des secteurs régulés
2. L'apport de l'enquête interne dans la relation aux régulateurs/la coopération
3. L'enquête de régulateurs et l'enquête interne
4. Echanges

> **Cas pratique**

### Objectifs pédagogiques :

\* connaître les spécificités de l'enquête interne dans plusieurs secteurs régulés

\* gérer et exploiter une enquête interne concomitamment à une enquête d'un régulateur

## RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS / TARIFS

**Public visé :** avocats souhaitant acquérir ou approfondir les compétences relatives à la mise en œuvre d'une enquête interne.

**Prérequis :** être avocat.

**Spécialité :** droit commercial, des affaires et de la concurrence - droit pénal - droit du travail.

**Niveau 2 :** approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

**Durée :** 10 séances de 4h. Toutes les séances se tiennent de 9h00 à 13h00.

**Méthode pédagogique :** chaque séance est conçue par l'équipe pédagogique et animée par un de ses membres afin de favoriser les échanges et les croisements de perspectives entre les différents intervenants extérieurs lesquels constituent une équipe pluridisciplinaire d'experts (avocats, magistrats, directeurs juridiques, ingénieurs, enquêteurs etc.).

Les séances de formation reposent sur des exposés et s'accompagnent de la résolution de cas pratiques en groupe, de jeux de rôle, de mises en situation ou de QCM. Une large place est laissée aux échanges avec les formateurs.

**Support pédagogique :** des supports pédagogiques seront remis à la fin de chaque séance de formation.

**Évaluation :** des QCM seront effectués à la fin de chaque séance et une mise en situation sera réalisée à l'issue de la dixième séance, le tout afin de valider l'acquisition des compétences nécessaires à la pratique de l'enquête interne.

**Certificat :** il sera remis en fin de formation suivant une présence assidue aux dix séances et une validation des compétences acquises.

**Inscriptions :** [cliquez ici](#)

Seules 30 places sont disponibles pour cette première édition de la formation qualifiante en enquête interne.

**Conditions de participation :** l'inscription à la formation qualifiante s'effectue obligatoirement pour la totalité des dix sessions et doit s'accompagner d'un suivi assidu.

**Tarif : 250€ HT (300€ TTC)** par séance de formation, soit 2.500€ HT (3.000 € TTC) pour les 10 séances - réglable en six fois sans frais par chèque ou virement bancaire. Le paiement total devant intervenir avant la dernière séance de la formation. Ces frais d'inscription peuvent être pris en charge à hauteur de 750€ par le [FIF-PL](#).